

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 36 (1891)
Heft: 1

Rubrik: Nouvelles et chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Une heureuse innovation paraît être l'indication du lieu de dépôt des cartes fédérales. Une grande partie des articles de l'année passée a dû naturellement être remaniée pour être tenue au courant des changements opérés.

Bref, ce petit volume contient tout ce qu'il faut au soldat et il est fort regrettable que nous n'ayons pas son équivalent en français.

Notons encore que le volume est orné d'une phototypie avec biographie du regretté colonel Pfyffer.

Atlas Stieler, nouvelle édition. Librairie Benda, rue Centrale, Lausanne.

La 27^e livraison vient de paraître. Elle contient trois belles cartes, sous les trois numéros ci-après :

N° 9. *Empire allemand*, au 1 : 3700000.

N° 61. *Asie centrale et Indes*, au 1 : 7500000.

N° 62. *Empire chinois*, au 1 : 12500000.

OUVRAGES REÇUS :

Etudes de guerre, par le général Lewal. *Tactique des renseignements*, avec figures. Tome II. Paris, librairie L. Baudoin et Cie.

L'Allemagne et l'armée allemande. Livret de campagne, par Jean Povolni. Paris, 1891. L. Baudoin et Cie, éditeurs.

NOUVELLES ET CHRONIQUE

L'école des sous-officiers d'infanterie qui, par exception, vient de s'ouvrir au Tessin, à l'occasion des élections à la Constituante, comprend les sous officiers de la I^{re} division (et non des huit divisions d'armée, comme on l'avait d'abord annoncé). Elle compte un effectif d'environ 250 hommes.

Elle est commandée par M. le colonel Coutau, instructeur en chef de la 1^{re} division, avec son état-major spécial d'instructeurs, lesquels formeront les cadres de la compagnie.

L'excédent des recettes du tir fédéral de Frauenfeld, soit le bénéfice net de l'entreprise, est de 90,000 fr. Cela montre que le système est tout simplement vicieux, pour ne pas dire scandaleux.

Aussi le prochain tir fédéral fait-il déjà l'objet d'un vrai marché entre Uri et Glaris.

Plusieurs journaux ont annoncé que des difficultés avaient éclaté entre la Confédération et les fabricants chargés de la confection des

pièces du nouveau fusil, difficultés dont la conséquence serait de retarder considérablement le moment où la distribution des armes pourrait être faite à la troupe.

Nous sommes en mesure de rassurer le public. Ce sont là des bruits erronés auxquels il faut se garder de donner créance. La vérité est que quelques fabricants avaient trop présumé de la rapidité avec laquelle ils pourraient monter l'outillage nécessaire, et qu'un nouveau délai leur a été accordé, mais sans aucune autre modification du cahier des charges. Au surplus, les premières livraisons commencent ce mois-ci, et jusqu'à présent tout marche à merveille.

Ajoutons que la nouvelle poudre, elle aussi, tient toutes ses promesses. Moins délicate que la poudre noire, elle peut sans détérioration subir l'humidité ; une nouvelle dessiccation artificielle ou naturelle suffit pour lui rendre ses qualités. On a reconnu d'autre part que la vitesse initiale qu'elle imprime au projectile est un peu supérieure aux prévisions. Des expériences se poursuivent afin de voir si cet avantage peut être conservé avec la fabrication en grand de la poudre.

Il serait question, d'après certains bruits en cours, de changer le modèle du sabre de cavalerie de l'armée suisse. Une commission convoquée à cet effet se serait prononcée pour un type d'arme plus légère, dans laquelle la pointe, ou plutôt l'extrémité, serait, de par son épaisseur, plus lourde que la partie de la lame voisine de la garde.

Aux manœuvres d'automne de 1891, sur la Thour, les deux divisions VI et VII paraîtront complètes, avec leur parc et leur bataillon du génie.

Les deux régiments de landwehr qui seront appelés aux manœuvres sont les régiments 3 (Vaud) et 29 (Glaris, Schwytz et Uri).

Le régiment 3 (lieut.-colonel Carrard) comprend les bataillons d'infanterie 7 (major Bron), 8 (major Léderrey) et 9 (major Morel).

Les manœuvres auront lieu du 24 août au 12 septembre ; la landwehr n'entrera en ligne que les premiers jours de septembre.

Une convention vient d'intervenir entre les cantons faisant partie de la V^e division, soit Bâle-Ville, Bâle-Campagne, Soleure et Argovie. Dorénavant les officiers subalternes recevront à leur promotion un brevet de date uniforme pour les quatre cantons.

Le recensement des chevaux, fait en automne dans un but militaire, a donné les résultats suivants :

Total des chevaux en 1890,	83,094
» » » 1877,	<hr/> 80,879
Augmentation,	2,215

Dans ce recensement, on n'a pas tenu compte des chevaux de

moins de quatre ans (des mulets de trois ans), des chevaux de cavalerie et des remontes de cavalerie.

Ce chiffre de 83,094 chevaux se décompose comme suit :

Chevaux d'officiers :

D'officiers incorporés,	862
Dressés,	2,434
Bons pour être montés,	1,374
	<hr/> 4,670

Chevaux de sous-officiers :

Dressés,	1,421
Bons pour être montés,	3,041
	<hr/> 4,462

Chevaux de trait :

Pour batteries attelées,	22,654
Pour bataillons du train et train de ligne,	25,619
Bons en cas de besoin,	10,140
	<hr/> 58,413
Mulets bons comme bêtes de somme,	1,544
Total de tous les chevaux propres au service,	69,089
Total de tous les chevaux improches au service,	14,005
	<hr/> Total,
	83,094

Si l'on compare ces résultats avec ceux de 1877, on s'aperçoit que, au point de vue de la qualité, il y a amélioration notable dans toutes les rubriques et que, d'autre part, le nombre des chevaux improches au service a diminué de près de 14,000.

On remarque une diminution de l'effectif des chevaux dans les cantons suivants : Uri, 415 ; Unterwald, 68 ; Glaris, 83 ; Fribourg, 607 ; Schaffhouse, 34 ; Appenzell, 30 ; Argovie, 151 ; Tessin, 125 et Vaud, 537.

Par contre il y a eu augmentation dans les cantons de Zurich, 982 ; Berne, 127 (y compris toutefois la régie fédérale) ; Lucerne, 77 ; Schwytz, 61 ; Zoug, 116 ; Soleure, 35 ; Bâle-Ville, 366 ; Bâle Campagne, 33 ; St-Gall, 1064 ; Grisons, 465 ; Thurgovie, 412 ; Valais, 177 ; Neuchâtel, 133 et Genève 259.

D'après les arrondissements de division, il y a augmentation de l'effectif dans les II^e, III^e, IV^e, VI^e et VII^e, et diminution dans les I^e, V^e et VIII^e.

Vaud. — Le Conseil d'Etat, a nommé en date du 9 décembre 1890, au grade de *lieutenant d'artillerie* :

a) Artillerie de campagne (batteries attelées) MM. Bujard, Ernest, à Lavigny, batterie n° 7 ; Moreillon, Maurice, à Lausanne, batt. n° 4.

b) Artillerie de position : MM. de Vallière, Louis, à Lausanne, compagnie n° 8 ; Gros, Louis, à Mont s. Rolle, comp. n° 9.

En date du 20 décembre 1890, au grade de lieutenant de cavalerie

(dragons) : MM. Viquerat, Arnold, à Donneloye, escadron n° 3 ; Burnat, Eugène, à Vevey, escadron n° 1.

Font mutation dans l'infanterie : MM. Beausire, Isaac, 1^{er} lieutenant, Moudon, de bat. fus. 4, comp. 1, à bat. 6 comp. 2 ; Gilliard, Henri, 1^{er} lieut., Orbe, de 5, 2 à 6, 4 ; Nicodet, Antoine, 1^{er} lieut., Yverdon, 6, 2 à 5, 2 ; Margot, Daniel, 1^{er} lieut., Ste-Croix, 6, 4 à 4, 1 ; de Meuron, Edouard, 1^{er} lieut., Lausanne, 7, 1, surnuméraire à 7, 1 effectif ; Feyler, Fernand, 1^{er} lieut., Lausanne, 9, 4, surnum. à 9, 1 surnum. ; Lemat, Eugène, lieutenant, Lucens, de 4, 1 à 6, 4 ; Falquet, Agénor, lieut., Lapraz, de 3, 3 à 3, 1 ; Dubuis, Alphonse, lieut., Lausanne, de 7, 4 à 7, 2 ; Weber, Edouard, lieut., Vevey, de 9, 1 à 8, 3 ; Benveguin, Alf., heut., Vufflens-la Ville, de 3, 1 à 3, 3 ; Badoux, Oscar, lieut., Crémia, de 6, 4 à 4, 1 ; de Jongh, François, lieut., Lausanne, de 7, 2 à 7, 4 ; Borel, Gustave, lieut., Lausanne, de 9, 3 à 9, 1 ; Warnéry, Marc, lieut., Lausanne, de 8, 2 surnum. à 8, 4 effectif ; Weber, Robert, lieut., Vevey, de 1, 2 lw. surnum. à 2, 1 ; Terrisse, Henri, lieut., Lausanne, de 1, 2 à 3, 1 ; Hermann, Eugene, lieut., Lausanne, de 2, 4 à 3, 2 ; Pidoux, Félix, lieut., Treytorrens, de 4, 2 à 5, 1 ; Pitton, Emile, lieut., Oppens, de 6, 1 à 6, 2 ; Barraud, Maurice, lieut., Lausanne, de 7, 2 à 9, 3.

Les *lieutenants d'infanterie* nommés le 22 novembre dernier ont été incorporés comme suit : MM. Jaccoud, Elie, à Sognens, bat. fus. 5, 2 lw. ; Chausson, Jules, à Lausanne, 7, 1 lw. ; Chavannes, Emile, à Lausanne, 7, 4 lw. ; Zimmermann, Georges, à Ch.-le Veyron, 1, 2 lw. ; Despland, Percival, à Lausanne, 7, 2 lw. ; Thélin, Charles, à Lausanne, 8, 2 lw. ; Vuagniaux, Oscar, à Arrissoules, 6, 4 lw. ; Cochard, Louis, à Chernesex, 8, 4 lw. ; Milliquet, Edmond, à Pully, 7, 3 lw. ; Guex, Auguste, à Lachaux, 2, 4 lw. ; Savary, Ferdinand, à Faoug, 6, 1 lw. ; Rochat, Alfred, à l'Abbaye, 3, 4 lw. ; Chenuz, Armand, à Montricher, 2, 4 lw. ; Monod, Henri, à Corsier, 9, 4 lw. ; Pilicier, Louis, à Yverdon, bat. carab. 1, 2 lw. ; Pittet, Paul, à Cuarnens, bat. carab. 1, 4 lw.

— Nous apprenons avec regret la mort de M. le lieutenant-colonel Adrien Favre, préfet du district de Vevey et commissaire des guerres de la 1^{re} division.

Ses obsèques, qui ont eu lieu le 25 décembre à Montreux, ont réuni une nombreuse et sympathique assistance.

Zurich. — Le lendemain de Noël est mort à Zurich M. le colonel Stadler, ancien instructeur d'arrondissement de la IV^e division. M. le colonel Stadler était un des doyens de notre corps d'officiers. Il fut longtemps instructeur dans les anciennes écoles centrales et dans les écoles d'état-major que dirigeait à Thoune feu M. le colonel Hofstetter. Tous ceux qui ont servi sous les ordres du colonel Stadler se souviennent de cet homme aimable et de ses excellentes leçons. Lors de la mise sur pied à l'occasion de la guerre franco-allemande, il commandait la VI^e division.

France. — Le 4^{me} concours national de tir français aura lieu en 1891 à Lyon, du 16 au 27 juillet, soit pendant 12 jours. L'organisation de ce tir a été confiée aux sociétés de tir de Lyon : la société de tir de l'armée territoriale, les tireurs du Rhône et la société de tir de Lyon, sous le patronage du comité directeur de l'Union nationale.

des sociétés de tir de France. Le comité de direction compte 41 membres choisis dans les sociétés organisatrices, parmi lesquels 4 représentants du Conseil municipal et du Conseil général de Lyon ; M. le Dr Gailleton, maire de Lyon, en est le président et M. F. Monod, l'excellent et sympathique secrétaire de la société de tir de Lyon, le secrétaire général.

Les autorités de Lyon ont déjà voté pour ce tir une allocation de fr. 20,000 et tout fait prévoir qu'ensuite de l'appel qui sera adressé à toutes les sociétés de tir de France, le chiffre des prix et primes atteindra fr. 150,000.

Le tir comporte un ensemble de 130 cibles dont 70 au Grand camp, 40 au tir de Lyon et 20 au nouveau stand des tireurs du Rhône; ces trois emplacements seront sans doute reliés entre eux, comme en 1885, par un Decauville.

Le comité espère que le championnat de France se tirera au fusil Lebel à trois cents mètres, les autres tirs se feront tous aux distances de 200 et 300 mètres, sauf pour le revolver.

— La nouvelle carabine de la cavalerie, dite modèle 1830, va être très prochainement mise en distribution ; on commencera par la cavalerie des 6^e et 7^e régions. La longueur de l'arme est de 0m90, alors que le modèle 1874 avait 1 m. 27. Un magasin contenant un chargeur mobile à 3 centimètres servira pour le tir à répétition.

— La concession du chemin de fer de Beauzée à Verdun vient d'être donnée définitivement.

La nouvelle ligne aura une largeur de 1 mètre ; elle reliera le grand camp retranché de la Meuse avec les lignes en exploitation de Bar-le-Duc à Clermont, de Triaucourt à Hérouville et de l'Isle-en-Barrois à Remercourt. Ces lignes ont une longueur totale de plus de 120 kilomètres. Lorsque la ligne de Verdun à Beauzée sera terminée, le réseau meusien à voie de 1 mètre aura 150 kilomètres en exploitation et recevra certainement de nouveaux accroissements.

— D'après le nouveau tableau annuel de la répartition des troupes françaises, l'armée française comprend actuellement :

Pour l'infanterie : 162 régiments d'infanterie, 30 bataillons de chasseurs à pied, 4 régiments de zouaves, 4 régiments de tirailleurs algériens, 2 régiments étrangers, 5 bataillons d'infanterie légère d'Afrique, 4 compagnies de fusiliers de discipline.

Pour la cavalerie : 12 régiments de cuirassiers, 29 régiments de dragons, 21 régiments de chasseurs, 12 régiments de hussards, 6 régiments de chasseurs d'Afrique, 4 régiments de spahis, 8 compagnies de cavaliers de remonte.

Pour l'artillerie : 38 régiments d'artillerie, 16 bataillons d'artillerie de fortresse, 2 régiments de pontonniers, 10 compagnies d'ouvriers d'artillerie, 3 compagnies d'artificiers.

Pour le génie : 3 régiments.

Il y a en outre : 20 escadrons du train des équipages militaires, 20 sections de secrétaires d'état-major et de recrutement, 25 sections de commis et ouvriers militaires d'administration, 25 sections d'infirmiers militaires, 27 légions de gendarmerie et la garde républicaine de Paris.

Depuis le commencement de 1890, les modifications survenues portent sur la suppression du 4^e régiment de tirailleurs tonkinois et

de la compagnie de pionniers de discipline et sur la création récente du 29^e régiment de dragons.

Allemagne. — L'introduction de la poudre sans fumée va nécessiter, de l'avis du comité d'étude du grand état-major, la modification de l'uniforme de certaines armes allemandes.

En voici l'énumération :

Infanterie de ligne : Usage réglementaire de la coiffe de petite tenue en campagne de guerre, c'est-à-dire retrait dans le fourniment du casque à armatures et pointe en cuivre.

Chasseurs à pied : Suppression des attilas rouges.

Cavalerie : Hussards de la garde, hussards de Ziethen et hussards de Blücher : suppression du dolman pourpre, et enfin suppression de la blouse en cuir blanc des cuirassiers blancs.

Tous les autres effets en cuivre seront dépolis.

— Les *Nouvelles de Hambourg*, le journal de M. de Bismarck, critiquent très vivement la haute direction militaire, qui a mis successivement en non-activité de remarquables écrivains tacticiens comme les généraux Verdy du Vernois et Boguslawsky. Il y a quelques années déjà, M. Golz fut obligé de prendre du service en Turquie.

Dernièrement, un autre excellent général a été exilé dans une forteresse de la frontière avec cette remarque « qu'il vaut mieux se taire que d'écrire ».

Dans ces conditions, ajoute ce journal, la littérature militaire déperit. Les officiers sont forcés de signer leurs articles ; leurs ouvrages sont exposés aux sarcasmes des camarades qui les appellent « gratte-papiers, plumitifs, etc., etc. »

En outre, leur carrière est brisée ; de sorte que les écrivains militaires sont devenus rares et ne se trouvent plus que parmi les officiers en retraite.

Italie. — Un grave sinistre a frappé le 1^{er} régiment alpin aux abords du col Tanarello près du col de Tende.

Le 12 décembre, deux détachements de ce régiment, chacun de six soldats commandés par un officier, ont été chargés de reconnaître si le col des Signori et le col Tanarello, entre la haute vallée du Tanaro et celle de la Roia, étaient praticables et si les Français ne s'avançaient pas un peu trop dans ces parages.

Le premier détachement était commandé par le lieutenant Maddalena, le second par le lieutenant Zanzucchi. L'itinéraire était Chiaggie, Tanarello, Briga.

Le lieutenant Maddalena se dirigea de Canino vers le col des Signori. Voyant l'impossibilité de poursuivre à cause de la grande quantité de neige et de la tourmente, il rétrograda à Ormea ; deux des soldats eurent les pieds légèrement gelés.

Le lieutenant Zanzucchi, parti de Chiaggie, est bien arrivé au col Tanarello. De là ce brave détachement poussa jusqu'au refuge de Saccarello. Pour redescendre, au lieu de revenir sur ses pas, il crut devoir abréger et commença une de ces glissades sur la neige, familières aux montagnards et aux clubistes alpins. Mal leur en prit. Ils mirent en mouvement la neige fraîche qui, formant avalanche, les précipita dans le ravin au-dessous, à environ mille mètres. La tourmente dominait.

Deux soldats, échappés à la catastrophe, mais impuissants à rien

faire seuls pour leurs camarades, sont retournés chercher du secours.

Après mille peines, on a retrouvé gelés les cadavres du lieutenant Zanzucchi et de trois soldats.

Des deux autres soldats que l'on croyait morts, un a été retrouvé sain et sauf; l'autre est toujours sous la neige.

Les funérailles, qui ont eu lieu le 18 décembre à Briga, ont été imposantes. Le général Pelloux, inspecteur des Alpins, y a prononcé un émouvant discours.

Russie. — On a appris avec plaisir que la Société parisienne dite des amis de la Russie, réunie dimanche 14 décembre en assemblée générale à Paris, a voté à l'unanimité sa dissolution.

Un ordre du jour constate que la société « dont le but était de développer les relations amicales et économiques de la France et de la Russie » s'étant vu refuser par le gouvernement français, à la demande de l'ambassade russe à Paris, l'autorisation administrative, ne pouvait pas « accepter une situation tolérée, si elle ne fait rien, mais illégale, si elle veut agir. »

On ne peut que féliciter cette société d'avoir su réparer ainsi l'absence de tact qui avait présidé à sa fondation.

Portugal. — L'expédition militaire que le gouvernement portugais destine au Mozambique s'est embarquée à Lisbonne dimanche 21 décembre. Le corps expéditionnaire est commandé par M. Neves Ferreira, ancien gouverneur du Mozambique. Les troupes comprenaient deux régiments d'infanterie, une brigade de troupes de montagne, une compagnie d'artillerie, un détachement du génie et deux escadrons de cavalerie. Les soldats sont armés du fusil à répétition qui est aussi en usage dans la marine française, le kropatchek. Les étudiants volontaires ont renoncé à leur projet d'expédition.

Ainsi le Portugal paraît fermement décidé à mettre un terme au conflit qui soulève la défense de Manica, où ont eu lieu dernièrement des escarmouches entre sujets portugais et agents de la Compagnie anglaise au sud de l'Afrique, provoquées par ces derniers.

Mexique. — La *Revista militar mexicana* du 1^{er} décembre, après avoir récapitulé les diverses armes encore employées dans l'armée mexicaine : Remington et Winchester de gros calibre, avec ancienne poudre à fumée, ajoute les insinuations ci-après :

« Nous voyons par là que nos armes à feu portatives doivent être changées.

» Les grandes nations militaires de l'Europe et même des nations secondaires ont adopté le fusil de petit calibre et la poudre sans fumée. Jusqu'à présent, le meilleur fusil est le fusil Lebel; mais le Mannlicher autrichien, le fusil allemand moderne, le Schmidt suisse et d'autres sont ses dignes compétiteurs. Nous ne pourrions pas acheter des fusils Lebel parce qu'il est presque sûr que l'on ne nous en vendrait pas, et que si l'on nous en vendait, ce serait sans les munitions nécessaires. Il n'est guère possible non plus que l'Autriche et l'Allemagne nous vendent de leurs fusils de munition, mais nous croyons que la Suisse nous vendrait des fusils Schmidt, et comme les machines actuelles en produisent 300 par jour, dans trois ans au moins nous aurions les 30,000 dont nous avons besoin. »!!!